



Assemblée générale

Distr. générale
26 août 2016
Français
Original : anglais

**Comité préparatoire créé par la résolution
69/292 de l'Assemblée générale, intitulée :
« Élaboration d'un instrument international
juridiquement contraignant se rapportant
à la Convention des Nations Unies
sur le droit de la mer et portant
sur la conservation et l'utilisation
durable de la biodiversité marine
des zones ne relevant pas
de la juridiction nationale »
Deuxième session
New York, 26 août-9 septembre 2016**

Ordre du jour

1. Ouverture de la session.
2. Discours de bienvenue et observations liminaires du Secrétaire général ou de son représentant.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Élection du Bureau.
5. Programme de travail.
6. Élaboration de recommandations de fond sur les éléments d'un projet d'instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.
7. Questions diverses.

